



## Mon ex et sa propre fille me harcèlent et me menacent

Par **beavic1967@gmail.com**, le **13/01/2019** à **13:01**

Bonjour mon ex et sa propre fille me harcèlent et me menacent par sms messenger.... car je lui ai envoyé une mise en demeure de me payer les pensions impayées. J'ai également appelé la CAF. Et depuis hier que des sms messenger..... méchants insultants. Ma fille en reçoit aussi.

Par **Visiteur**, le **13/01/2019** à **19:30**

Bonjour  
Dans un premier temps, changez d'adresse sms.  
Ensuite lancez votre action....  
Citation

En cas de non paiement de pension alimentaire, il est possible pour le parent créancier, muni d'un titre exécutoire, de mettre en demeure l'autre parent débiteur de régler les sommes dues.

Le parent créancier doit être muni d'un titre exécutoire (d'une ordonnance ou d'un jugement) rendu par le juge aux affaires familiales, fixant le montant de la pension alimentaire.

Il doit adresser au parent débiteur une lettre de mise en demeure en recommandée avec avis de réception

lui rappelant ses obligations,  
lui demandant de régler les sommes dues et à échoir  
et, qu'à défaut de régularisation, un recouvrement forcé peut être exercé.

Où s'adresser ?

Agence de recouvrement des impayés de pensions alimentaires  
0821 22 22 22

Par **beavic1967@gmail.com**, le **13/01/2019** à **20:10**

Merci. J'ai envoyé une mise en demeure de me payer les sommes dues. Il dit ne pas pouvoir et vouloir payer. J'ai saisi la CAF et c'est là qu'il a commencé ses menaces. Il dit que c'est moi qui le harcèle avec mes mises en demeure et qu'il va porter plainte.